

Communiqué service civique, 31 janvier 2025

Vote du budget et chantage gouvernemental, l'exemple par le service civique !

Par un courrier laconique envoyé aux partenaires associatifs, l'Agence du Service Civique informe qu'une note du Ministère chargé des Comptes Publics publiée le 29 janvier entraîne la suspension de toute nouvelle mission de Service Civique à compter du 1er février 2025 !

Le courrier précise que « *le site de gestion des contrats Elisa est bloqué jusqu'à nouvel ordre* » et que les entrées en mission Service Civique doivent être suspendues à partir du 1er février « *quand bien-même un contrat a été saisi ou validé* ».

De plus, le courrier indique que pour les « *jeunes entrés en mission durant le mois de janvier, une incertitude demeure sur les contrats saisis sur Elisa après le 1er janvier 2025* ».

Mais que se passe-t-il ? Sortie de nulle part, cette injonction est la parfaite illustration d'une mise sous pression des oppositions par le gouvernement avant le vote du budget ! Nous sommes face à un cas flagrant d'instrumentalisation des outils et des politiques publiques, le tout au détriment des jeunes souvent en situation de précarité (et dans une moindre mesure du secteur associatif) !

Solidaires JS a toujours dénoncé un dispositif de précarité (emplois déguisés, indemnités dérisoires...), particulièrement bancal et inadapté face aux besoins de moyens des associations et des collectivités mais cette décision brutale ne vient pas questionner la pertinence du dispositif mais simplement couper les vivres et le projet de centaines de jeunes engagés ou prêts à s'engager dans une mission dans les jours qui suivent. On peut aussi avoir une pensée pour l'ensemble des collègues qui sont déjà en train de gérer dans l'urgence cette décision face à des jeunes ou des partenaires probablement dépités.

La note du Ministère chargé des Comptes Publics est une honte absolue tant elle va générer des angoisses chez les jeunes et un accroissement de la précarité !

De surcroît, cette décision va grandement impacter le travail des collègues Jeunesse et Sports œuvrant au sein des SDJES et des DRAJES, ainsi que les relations avec nos partenaires associatifs !

Solidaires Jeunesse et Sports exige :

- Une communication publique de la Ministre des Sports, de la Jeunesse et de la Vie associative pour dénoncer cette note,
- que l'ensemble des contrats de Service Civique saisis ou validés soient mis en œuvre , et
- que cesse l'instrumentalisation des politiques publiques de jeunesse